



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

téléphones portables

Question écrite n° 15835

Texte de la question

M. Christophe Bouillon interroge Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur le recyclage des téléphones portables en France et en Europe. Le remplacement de plus en plus rapide des téléphones portables par les consommateurs entraîne une explosion du nombre de téléphones usagés. Or, à l'heure actuelle, trop peu de téléphones sont recyclés. Ceux-ci contiennent pourtant de nombreuses matières premières. Aussi et dans l'optique d'améliorer le recyclage de ces produits, il lui demande de bien vouloir lui indiquer si des actions sont à l'étude afin de promouvoir, avec les constructeurs, des incitations financières au recyclage des téléphones portables.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Bouillon](#)

Circonscription : Seine-Maritime (5^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15835

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 janvier 2013](#), page 707

Question retirée le : 29 janvier 2013 (Retrait à l'initiative de l'auteur)